



## PROGRAMME D'ETUDES

(1) Relations internationales et études diplomatiques de l'UE

## ANNEE ACADEMIQUE

2022-2023

## SEMESTRE

2

(2) Transatlantic Affairs

## TITRE DU COURS

Les politiques étrangères nationales et l'action extérieure de l'Union européenne

## PROFESSEUR(S) DU COURS

David CADIER

## ASSISTANT(E) DU COURS

Adela PINTEA

## TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

(1) Cours à option

(2) Cours à option / Elective course

## CREDITS ECTS

4.5

## LANGUE D'INSTRUCTION

Français

## 1. OBJECTIFS DU COURS

À bien des égards, la possibilité d'une politique extérieure commune de l'Union européenne (UE) repose sur la convergence et l'harmonisation des préférences de politique étrangère des États membres. Pourtant, les études européennes ont souvent occulté la fabrique des positions nationales pour se concentrer directement sur leur coordination, sur le rôle des institutions en la matière, et sur l'action collective de l'UE. À rebours de cette tendance, ce cours à option se propose d'ouvrir la « boîte noire » des politiques étrangères nationales, c'est-à-dire d'analyser leur contenu, de prendre la mesure de leurs spécificités, de leurs différences et de leurs évolutions, et, surtout, d'identifier les facteurs et acteurs qui les déterminent et les influencent. Pour ce faire, il s'appuiera sur les outils conceptuels de l'Analyse de Politique Étrangère (APE ou Foreign Policy Analysis, FPA), sur des études cas à la fois thématiques et nationales, et sur des mises en perspectives comparatives et historiques. Si la littérature académique constituera le principal support de la première démarche, pour la seconde nous nous appuierons également sur des analyses de recherche appliquée (policy-oriented) et sur les connaissances des étudiant(e)s des différents contextes nationaux européens.

Le cas des relations avec la Russie permet d'illustrer à la fois la problématique du cours et les enjeux de la question traitée. Les réponses de l'UE à l'invasion de l'Ukraine requièrent, pour la plupart, une convergence des positions nationales, voir l'unanimité. Or les divisions sur la question des rapports à la Russie sont légion, à la fois entre les États membres et au sein des communautés politiques nationales. Il importe par conséquent d'analyser les fondements de ces divergences, ainsi que la façon dont certaines préférences viennent à s'imposer et à se maintenir au niveau gouvernemental. Dans les débats politiques et médiatiques, les diverses positions nationales sont souvent caricaturées et résumées à un ou deux déterminants, tel la géographie ou l'histoire, qui pourtant ne permettent pas à eux seuls d'expliquer les différentes positions et leurs évolutions respectives. Ainsi, sur ce sujet comme sur d'autres, le cours s'attachera à radiographier les politiques étrangères nationales, à analyser dans le détail les orientations et les choix qui les caractérisent, ainsi que les facteurs et processus qui les façonnent. L'ambition est d'analyser, à travers le cours et les présentations, le plus grand



nombre d'États membres possible. Mieux comprendre ce qui détermine les positions nationales permet, dans une certaine mesure, de les anticiper ou, a minima, de réfléchir aux perspectives et modalités de leur harmonisation.

## 2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme **Relations internationales et études diplomatiques** de l'Union européenne :

- 1.1 Le(a) diplômé(e) maîtrise les principaux concepts et approches théoriques des relations internationales, études européennes et études diplomatiques pertinents pour l'analyse du rôle de l'Union européenne dans les affaires internationales.
- 1.2 Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le domaine des relations extérieures de l'UE dans un sens large et est capable d'évaluer de façon critique les résultats de cette recherche.
- 1.3 Le(a) diplômé(e) a une bonne connaissance de l'architecture institutionnelle et des processus de prise de décision dans l'UE et en particulier dans les relations extérieures de l'UE.
- 1.4 Le(a) diplômé(e) a acquis une connaissance approfondie des aspects politiques, juridiques et économiques de l'action extérieure de l'UE et peut utiliser ces informations pour contextualiser et interpréter de nouvelles situations.
- 2.1 Le(a) diplômé(e) peut aborder le domaine de la diplomatie nationale, européenne et internationale de façon analytique en évaluant les défis dans ce domaine avec un esprit ouvert pour la diversité et les situations complexes.
- 2.2 Le(a) diplômé(e) a une capacité de réflexion critique sur les problèmes dans les affaires internationales et européennes, peut adopter des points de vue bien informés et les communiquer efficacement aussi bien oralement que par écrit, qu'il ou elle travaille de façon autonome ou en équipe.
- 2.3 Le(a) diplômé(e) peut, de façon indépendante, formuler une question de recherche dans le domaine des affaires européennes, trouver, sélectionner et évaluer de façon critique les sources pertinentes, répondre à la question en utilisant des concepts et des méthodes typiques et présenter ses résultats de recherche en ligne avec les règles éthiques de la discipline.
- 2.4 Le(a) diplômé(e) est capable de traiter une grande quantité d'informations dans un court laps de temps et de travailler efficacement et effectivement grâce à la planification, l'organisation, l'établissement de priorités et le respect des délais.
- 2.5 Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences nécessaires pour évoluer de manière responsable et autonome dans un contexte professionnel au niveau national, européen ou international et la capacité de suggérer une éventuelle action qui contribue à la résolution de problèmes de façon créative.
- 3.1 Le(a) diplômé(e) a acquis une compréhension plus profonde des défis de sécurité ainsi que du rôle de la justice et des valeurs dans des domaines spécifiques de l'action extérieure de l'UE.

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme d'études **Transatlantic Affairs** :

- 1.1 Le(a) diplômé(e) maîtrise les approches théoriques et les concepts les plus importants, en fonction de son domaine de spécialisation, de l'économie, des relations internationales et études diplomatiques, des études juridiques et/ou de la science politique, pertinents pour l'analyse des affaires transatlantiques.
- 1.2 Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le champ des affaires transatlantiques, entendu largement, et peut, conformément à son domaine de spécialisation, apprécier de manière critique les résultats de cette recherche.
- 1.3 Le(a) diplômé(e) a une bonne connaissance, en fonction de son domaine de spécialisation, des systèmes politiques et/ou juridiques, des structures économiques et des principales politiques internes et externes de l'Union européenne et des États-Unis.



- 1.4 Le(a) diplômé(e) dispose de connaissances dans les aspects historiques, politiques, légaux et économiques des affaires transatlantiques ainsi que dans les domaines d'action qui revêtent une importance essentielle pour les affaires transatlantiques. Il ou elle peut utiliser ces connaissances pour contextualiser et interpréter de nouveaux développements.
- 2.1 Le(a) diplômé(e) peut appréhender le domaine des affaires transatlantiques, entendu largement, de manière analytique en évaluant les défis dans ce domaine avec un esprit ouvert à la diversité et aux situations complexes.
- 2.2 Le(a) diplômé(e) a la capacité de réfléchir de manière critique à des problèmes en matière transatlantique, d'adopter des points de vue éclairés et de les communiquer de manière effective oralement et à l'écrit, en travaillant individuellement ou en groupe.
- 2.3 Le(a) diplômé(e) peut transformer de manière indépendante des problèmes transatlantiques complexes en une question de recherche dans le domaine large des affaires transatlantiques et, en fonction de son domaine de spécialisation, trouver, sélectionner et évaluer de manière critique différentes sources, répondre à la question en utilisant les concepts et les méthodes appropriés et présenter les résultats de la recherche conformément aux règles éthiques en vigueur dans son domaine de spécialisation.
- 2.4 Le(a) diplômé(e) peut traiter une grande quantité d'informations et, en fonction de son domaine de spécialisation, analyser de manière appropriée des sources pertinentes en un temps limité et en suggérant plusieurs actions possibles qui contribuent à résoudre des problèmes d'une manière créative.
- 2.5 Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences pour prendre des responsabilités et fonctionner de manière autonome dans un environnement professionnel national ou international, particulièrement dans un contexte transatlantique et pour travailler de manière efficace et efficiente par la planification, l'organisation, l'établissement de priorités, le respect des délais, la coopération par-delà les frontières culturelles et l'entretien d'un réseau professionnel.

### 3. CONTENU DU COURS

Séance 1 : Introduction + Facteurs géopolitiques

Séance 2 : Facteurs individuels et bureaucratiques

Séance 3 : Facteurs politiques et sociétaux

Séance 4 : Facteurs historiques et idéels

Séance 5 : Populisme et politique étrangère

Séance 6 : Russie : combien de divisions ?

Séance 7 : États-Unis : atlantistes vs européenistes ?

Séance 8 : Crises, conflits et usages de la force

Séance 9 : Quelle Europe ? Elargissement et Politique de Voisinage

Séance 10 : Conversation avec un ou deux praticiens de la politique étrangère (à confirmer)

Séance 11 : Conclusion : Quelles perspectives d'européanisation ?

Veuillez-vous référer à la page du cours sur l'intranet pour avoir accès au plan du cours complet.

### 4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Enseignement interactif
- Exposé oral en petits groupes
- Conversation avec praticien(s) de la politique étrangère (à confirmer)
- Note de recherche individuelle (2.000 à 2.500 mots)

### 5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Veuillez-vous référer à la page du cours sur l'intranet pour avoir accès aux lectures obligatoires et supplémentaires, ainsi que les diapositives.



## 6. EVALUATION

- Exposé oral en petit groupes : 15%
- Note de recherche : 35%
- Examen écrit final : 50%

Dans le cas d'un examen de rattrapage de seconde session, l'examen (2h) sera également écrit et comptera pour 100% de la note.

Veuillez-vous référer à la page intranet du cours pour plus d'information.

Le Collège d'Europe se réserve le droit de modifier la prestation et l'évaluation du cours en cas de restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Toute communication du Département à cet égard prévaut sur les informations fournies dans cette fiche ECTS.